

GO FORMATION

NEWSLETTER

N° 10/2017 17 novembre 2017

ACTUALITÉ 1

1. Partenariat entre l'Agence pour le développement de l'emploi et la Chambre des salariés
2. Les nouveaux défis de la formation professionnelle

AGENDA 5

1. PARTENARIAT ENTRE L'AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET LA CHAMBRE DES SALARIÉS



De gauche à droite: M. Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, M. Jean-Claude Reding, président de la CSL, M. Norbert Tremuth, directeur de la CSL

Le centre de formation continue de la Chambre des salariés (CSL), le Luxembourg Lifelong Learning Center (LLLC), et l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) unissent leurs efforts pour renforcer l'accès à la formation continue des demandeurs d'emploi et élargir l'offre de formation à destination de ces derniers.

En mars 2015, l'ADEM et la CSL avaient fixé les termes d'une collaboration permettant aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM d'accéder, sous certaines conditions, gratuitement aux cours du soir et aux séminaires proposés par le LLLC.

D'ores et déjà, 270 demandeurs d'emploi ont pu bénéficier de cette offre.

Des places sont ainsi systématiquement réservées par le LLLC à des demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM pour les formations précitées. Les inscriptions sont effectuées exclusivement via le service Formation de l'ADEM après que les deman-

deurs d'emploi intéressés aient consolidé leur projet professionnel et leurs besoins en formation avec leurs conseillers référents à l'ADEM.

Sur base de cette expérience réussie, les deux institutions ont décidé d'élargir leur collaboration en matière de formation continue pour demandeurs d'emploi.

À partir de fin 2017 :

- des formations spécifiques CISCO pour la configuration et la gestion des réseaux informatiques ;
- « l'Adaptive Learning Tool », un outil innovant qui permet d'évaluer individuellement les compétences dans le domaine bureautique et de proposer des formations digitales personnalisées et adaptées aux besoins individuels des participants ;
- et l'European Computer Driving Licence qui constitue la certification faisant référence au niveau mondial en matière de compé-

ACTUALITÉ

tences dans les domaines informatique et bureautique

seront proposés aux demandeurs d'emploi.

La directrice de l'ADEM, Isabelle Schlessler, s'est félicitée de cette nouvelle collaboration. « Les demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM bénéficient déjà de formations gratuites auprès de la Chambre des salariés depuis 2015. Cette offre sera désormais complétée par ces différents éléments qui correspondent aux besoins du marché de l'emploi, où les compétences numériques jouent un rôle de plus en plus important. »

Le partenariat va dans le sens d'une des priorités nationales consistant à augmenter la panoplie de l'offre en formation continue pour demandeurs d'emploi. En effet, la formation continue est un élément indispensable pour mieux faire correspondre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi luxembourgeois.

La formation des demandeurs d'emploi fait partie de la démarche d'encadrement personnalisé des demandeurs d'emploi, mise en place par l'ADEM.

Dans ce contexte, le président Jean-Claude Reding, a souligné la volonté de

la Chambre des salariés à contribuer activement à la (ré)insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

Communiqué de presse commun de l'Agence pour le développement de l'emploi et de la Chambre des salariés du 17 octobre 2017

2. LES NOUVEAUX DÉFIS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Lundi, le 23 octobre 2017, s'est tenue au Lycée technique du centre (LTC) une conférence de presse commune de la Chambre des métiers et de la Chambre des salariés. Plusieurs sujets ont été abordés dont l'orientation professionnelle et la promotion des métiers artisanaux, l'encadrement et le suivi des apprentis, la qualité dans l'apprentissage, la formation des tuteurs et les conséquences de la digitalisation au niveau de l'apprentissage. L'accent durant la conférence de presse a été mis sur les activités communes de la Chambre des salariés et de la Chambre des métiers dans le domaine de la formation professionnelle.

Dans son mot de bienvenue, Monsieur Jean-Paul Lenertz, directeur du LTC, a souligné qu'il était ravi que son lycée ait été choisi par les deux chambres professionnelles pour l'organisation de leur conférence de presse commune.

Ce choix constitue dans ses yeux une reconnaissance par les deux chambres professionnelles du rôle traditionnel que joue le Lycée Technique du Centre dans la formation professionnelle des métiers artisanaux.

Monsieur Tom Oberweis, président de la Chambre des métiers, a relevé la collaboration « historique » de la Chambre

des salariés et de la Chambre des métiers dans le contexte de l'apprentissage artisanal. Il a tout particulièrement mis l'accent sur le fait qu'un apprentissage de qualité se fait dans l'intérêt mutuel des jeunes et des entreprises : les jeunes disposent d'une formation qui leur permet de trouver un emploi stable avec une carrière professionnelle à la clé et les entreprises trouvent les collaborateurs qualifiés dont elles ont cruellement besoin. Les grands défis devant lesquels se trouvent les acteurs de la formation professionnelle sont, selon Tom Oberweis, à la fois l'amélioration de l'image de marque de la formation pro-



Les responsables du Lycée technique du centre, de la Chambre des métiers et de la Chambre des salariés

ACTUALITÉ

professionnelle dans la société et la promotion des métiers techniques et manuels auprès des jeunes.

Monsieur Jean-Claude Reding, président de la Chambre des salariés, a souligné le but commun des deux chambres professionnelles, à savoir, promouvoir une formation professionnelle de qualité qui permet aux jeunes d'obtenir un diplôme officiel lequel leur confère des droits et leur ouvre des perspectives en termes d'évolution professionnelle et de poursuite de leurs études.

Il a également insisté sur le fait qu'il importe d'adapter les programmes de la formation professionnelle pour répondre efficacement aux défis de la digitalisation.

Les différents intervenants ont ensuite passé en revue les multiples champs qui

caractérisent la collaboration institutionnelle des deux chambres au niveau de la formation professionnelle.

Dans ce contexte, ils ont mis le focus sur plusieurs domaines et projets :

- l'encadrement des apprentis par l'intermédiaire du service des conseillers à l'apprentissage ;
- le basic-check qui est un outil d'aide à l'orientation mis à disposition des jeunes ;
- le projet « matcher » dont l'objectif est de promouvoir les métiers artisanaux et de réduire le déséquilibre entre l'offre et la demande de postes d'apprentissage ;
- le projet « coach » qui a pour but d'offrir un suivi personnalisé aux apprentis en difficultés ;

- la promotion de la qualité dans l'apprentissage par la formation des tuteurs en entreprise ;
- les conséquences de la digitalisation sur la formation professionnelle ;
- la réalisation d'une analyse sur les bénéfices de l'apprentissage avec l'Université du Luxembourg.

Dans leur conclusion, les présidents des deux chambres professionnelles ont souligné l'importance de réussir ensemble - salariat, patronat et éducation nationale - les défis qui se posent dans la formation professionnelle.

Communiqué de presse commun de la Chambre des métiers et de la Chambre des salariés du 23 octobre 2017



13 rue de Bragance
L-1255 Luxembourg
T +352 27 494 600
F +352 27 494 650
formation@LLLC.lu

Les prochaines formations universitaires en formation continue

MASTER MARKETING ET COMMUNICATION DES ENTREPRISES

avec l'Université Paris II Panthéon-Assas



OBJECTIFS

- › être formé aux métiers du marketing et de la communication des entreprises ;
- › exercer des responsabilités dans les domaines de la communication publicitaire, promotionnelle, «corporate», internationale et digitale, chez l'annonceur, en agences conseil en communication, en régies publicitaires ainsi que dans des sociétés d'études et de conseil en marketing.

PUBLIC CIBLE

- › titulaires d'un diplôme de niveau Bac+4 possédant au moins 3 ans d'expérience professionnelle ;
- › possibilité d'une validation des acquis de l'expérience professionnelle.

Début de la formation : 17 novembre 2017
Durée : 1 année académique

Informations et dossier de candidature : LLLC.lu

MASTER ADMINISTRATION DES AFFAIRES, SPÉCIALITÉ ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

avec l'ISAM-IAE de l'Université de Lorraine



OBJECTIFS

- › acquérir des compétences pointues dans le domaine de la gestion d'entreprise ;
- › développer des capacités d'adaptation et d'innovation dans la fonction de gestionnaire.

PUBLIC CIBLE

- › titulaires d'un diplôme de niveau Bac+4 ;
- › possibilité d'une validation des acquis de l'expérience professionnelle.

Début de la formation : janvier 2018
Durée : 2 années académiques

MASTER BANQUE, FINANCE, ASSURANCE, PARCOURS FONDS ET GESTION PRIVÉE

avec FIBASS.com de l'Université Paris Nanterre



OBJECTIF

- › acquérir les compétences nécessaires aux fonctions de cadre dans les métiers de la banque, de l'industrie des fonds et de l'assurance ; et plus généralement dans le secteur des professions financières.

PUBLIC CIBLE

- › titulaires d'un diplôme de niveau Bac+4 ;
- › possibilité d'une validation des acquis de l'expérience professionnelle.

Début de la formation : janvier 2018
Durée : 2 années académiques

« Les séminaires 2018 »

Catalogue disponible à partir de mi-décembre 2017.

Découvrez dès à présent le programme 2018 sur

www.LLCC.lu
(rubrique : Séminaires)

SEMINAIRES
POUR LE
SECTEUR FINANCIER
PROGRAMME 2017 / 18



dans la série dialogue FORMATIONS N°3

proposés par le Luxembourg Lifelong Learning Center

TÉLÉCHARGER NOTRE BROCHURE ICI !

AGENDA

FORMATIONS SUPÉRIEURES

- **Master Administration des Affaires, spécialité Administration des Entreprises** *janvier 2018*
partenaire : Université de Lorraine et l'ISAM-IAE de Nancy
- **Master Banque, Finance, Assurance - Parcours Fonds et Gestion privée** *janvier 2018*
partenaire : Université Paris-Nanterre
- **Certificat Contrôle Interne - CICS** *7 mars 2018*
partenaire : ICHEC-Entreprises et l'Internal Control Institute Belgium ICIB

POUR LA LISTE COMPLÈTE DES FORMATIONS CLIQUEZ [ICI](#)

SÉMINAIRES

Finances, Fiscalité et Comptabilité

- S1092  Domiciliation : réglementation, perspectives, responsabilités et organisation administrative 22 novembre 2017
- S1206  Analyse des principales divergences entre les Lux GAAP et les IFRS 29 novembre 2017
- S1209  La comptabilité générale - les opérations de fin d'exercice 4, 6, 11 & 13 décembre 2017
- S1211  General accounting: year-end operations 5, 7, 12 & 14 December 2017
- S1036  Risk management 11 & 12 décembre 2017

Développement personnel et professionnel

- S2225  Building and reinforcing assertiveness skills 21st November 2017
- S2209  Accueil – Réception: offrir un accueil de qualité 1^{er} décembre 2017
- S2213  Règles et méthodes pour produire un écrit efficace 7 & 8 décembre 2017
- S2224  Secrétaires expérimentées - perfectionnez vos acquis 14 & 15 décembre 2017

Management et Leadership

- S5222  The emotionally intelligent leader 6th & 7th December 2017

Droit

- S7021  Abänderungen des Arbeitsvertrages: Bedingungen und Konsequenzen 4. Dezember 2017
- S7016  Das Verhandeln des Arbeitsvertrages 6. Dezember 2017

Marketing, Communication et Vente

- S8033  Marketing financier : négociez efficacement avec vos partenaires financiers ! 30 novembre & 1^{er} décembre 2017

POUR LA LISTE COMPLÈTE DES SÉMINAIRES CLIQUEZ [ICI](#)